N° 120 — CXXIme Année | Un numéro : 5 cent. | Lundi 24 Mai 1886.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies et anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES SUISSES ET ÉTRANGÈRES SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La feuille prise au bureau .	8 —	4 50	2 50
» rendue franco. .	10 —	5 50	3 —
Union postale, par 1 numéro	24 —	12 50	6 50
» par 2 numéros	17 —	9 —	5 —

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 cent. en sus.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR								ARRIVÉES DE							
5 47	7 42	8 37	10 53	2 —	3 41	4 55	7 42	BIENNE	6 55	7 42	10 —	11 13	2 25	3 57	5 15	7 42	9 10
5 —	7 10	11 20	11 35	4 12	7 53			LAUSANNE	7 30	10 45	3 36	5 48	7 20	9 55			
5 12	8 13	12 13	—	5 23	8 02			PONTARLIER	7 10	8 30	3 —	6 50	—	11 —			
—	7 50	12 17	—	4 15	8 20			LOCLE	7 —	10 48	3 15	—	7 27	—			

BATEAUX A VAPEUR

8 h. 10 matin	5 30 s. Le mer. : 7 h. m.	MORAT	7 30 matin	4 30 s. Le merc. : 4 h. —
8 h. 05 m.	5 35 soir	ESTAVAYER	7 40 matin	3 h. 05 s.

ANNONCES

CANTONALES		NON CANTONALES	
De 1 à 3 lignes . .	0 50	La lig. ou son espace	0 15
» 4 à 5 » . .	0 65	—	
» 6 à 7 » . .	0 75	Réclames	0 25
» 8 lig. et au-delà, la ligne	0 10	Avis mortuaire, minimum	2 —
Répétition. . . .	0 8	Adresse au bureau.	0 50

Annonce tardive et lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrement, 50 c. en plus. Dans la règle les annonces se paient d'avance ou par remboursement

Bulletin météorologique. — MAI.

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
21	20.4	10.1	27.5	723.1		S	faibl.	clair

Toutes les Alpes visibles à travers la brume le matin.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

21	17.6	13.2	24.0	672.0		NE	faibl	clair

Alpes très claires.

Température probable du 22 mai 1886.
Dépêche du B. C. M. — Beau, sec, chaud.

NIVEAU DU LAC : 429 m. 52.

Extrait de la Feuille officielle

— Faillite de dame Henriette née Bloch, épouse séparée de biens de Bloch, Gabriel, demeurant avec son mari à Coffrane. Inscriptions au greffe du tribunal à Cernier, jusqu'au lundi 21 juin 1886, à 6 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le tribunal de la faillite, qui siègera à l'hôtel de ville de Cernier, le samedi 26 du même mois, dès 2 heures après midi.

— Par jugement en date du 18 mai 1886, le tribunal civil du district de la Chaux-de-Fonds a prononcé la résolution du concordat obtenu par Bauer-Schlæfli, Arnold, homologué le 9 juin 1885, et prononcé la faillite à nouveau du dit Bauer, Arnold, fabricant d'horlogerie, époux de Anna-Maria Schlæfli, domicilié à la Chaux-de-Fonds. Inscriptions au greffe du tribunal civil à la Chaux-de-Fonds, jusqu'au mardi 22 juin 1886, à 2 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le tribunal de la faillite, qui siègera à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, le mardi 29 juin 1886, dès les 10 heures du matin.

— Tous les créanciers inscrits et les autres intéressés au bénéfice d'inventaire Carl-Wilhelm-Julius Hœne, quand il vivait maître brasseur, aux Geneveys-sur-Coffrane, sont cités en séance du juge de paix du Val-de-Ruz, à Cernier, hôtel de ville, mardi 22 juin 1886, dès 2 heures après midi, pour suivre aux opérations de la liquidation.

— Tous les créanciers inscrits et les autres intéressés au bénéfice d'inventaire de Marie-Louise née Tripet, veuve en premières noces de Charles-Frédéric Tripet, et en secondes noces de Henri-François Debrot, quand elle vivait domiciliée à Chézard, sont cités en séance du juge de paix du Val-de-Ruz, à Cernier, hôtel de ville, mercredi 2 juin 1886, dès 2 heures après midi, pour se prononcer sur la demande de ratification de vente d'immeubles auxquels la succession a des droits.

— Le juge de paix du cercle des Verrières convoque les créanciers inscrits au passif de la masse de feu Journot, Pierre-Joseph-Ernest, quand vivait carrier, à Bellevue, Bayards, pour le mercredi 9 juin 1886, à 2 heures du soir, à la maison de ville des Verrières, aux fins de suivre aux opérations de ce bénéfice d'inventaire.

PUBLICATIONS SCOLAIRES

Couvet. — Maître de gymnastique (cours spécial). Traitement: fr. 200 pour le semestre d'été 1886. Adresser les offres de service, avec pièces à l'appui, jusqu'au 27 mai courant, au citoyen Matthey-Doret, Ernest, vice-président de la commission d'éducation, et en aviser le département de l'instruction publique.

ANNONCES DE VENTE

Tous les jours

ASPERGES

d'Argenteuil et du Pays

au magasin de comestibles **SEINET**, rue des Epancheurs 8.

A vendre une grande table et un bois de lit. S'adr. rue du Bassin n° 8.

A. DOLLEYRES

11, rue des Epancheurs, 11

Robes	grande largeur, depuis	0 90
Cotonnes	extra-forte, 1 mètre de large	0 75
Foulardine	coton pour robes, grand teint . . .	0 35
Mérinos	noir pure laine, 1 mètre de large	1 45
Velours	noir, bonne qualité .	1 50
Mousseline	pour rideaux, depuis	0 25
Toile blanche	pour rideaux, depuis	0 20
Toile blanche	forte, pour chemises	0 55
Tapis de table	grande taille .	2 50
Tapis de lit	taille moyenne .	3 90
Jerseys noirs	occasion unique	5 50
Jupons de saison	en laine, depuis . .	3 50
Paletots fantaisie	en drap .	9 —
Confections noires	avec manches, dep.	9 —
Visites fantaisie	choix unique, depuis . . .	9 —
Tabliers fantaisie	depuis . .	1 20
Coutils matelas	1re qualité, 150 cm. de large,	1 60
Limoge extra	150 cm. de large,	1 40
Descentes de lits	affaire extraordinaire,	0 95

Grand choix de *toiles, nappages, serviettes, coutils matelas, plume et édredon.*

Magasin fermé le dimanche.

FABRIQUE SUISSE D'AMEUBLEMENTS

AMEUBLEMENTS COMPLETS :

Salons, chambres à manger, chambres à coucher

LITS EN FER — LITS COMPLETS

Ameublements d'hôtels, pensions, villas et maisons bourgeoises.

DÉCORS et RIDEAUX

STORES, GLACES, TAPIS, etc.

Bannières pour Sociétés

Drapeaux

JULES PERRENOUD & Cie, CERNIER

Maison la plus importante en Suisse dans sa spécialité, étendant sa sphère d'activité dans toute la Suisse centrale et occidentale.

— TÉLÉPHONE —

DRAPERIE

Toilerie, Nouveautés

TISSUS

en tous genres

Vêtements et Chemises sur mesure,

POUR MESSIEURS

CONFECTIONS POUR DAMES

Nappages, Serviettes, Trousseaux complets.

Choix immense. Echantillons sur demande.

Echantillons, prix-courant, devis et albums de dessins, à disposition.

Emballage soigné. Meubles expédiés franco depuis 50 fr.

Représentant : M. ULYSSE NICOLET, Neuchâtel.

Eau minérale naturelle de Birmenstorf

ARGOVIE en SUISSE

FRANCFORT s/M.	NICE	PARIS
1881	1884	1885
Médaille d'honneur.	**Médaille d'or**	**Médaille d'argent.**

Eau purgative par excellence, tenant depuis 50 années le premier rang parmi les eaux purgatives amères. Renommée universelle. Recommandée par un grand nombre d'autorités très éminentes en médecine de la Suisse et de l'étranger.

Elle se vend dans tous les dépôts d'eaux minérales et principales pharmacies.

Le propriétaire, ZEHNDER-HEFTI.

NB. Des envois de 10 à 20 bouteilles seront faits gratuitement et franco à Messieurs les médecins qui en feront la demande. (H-5996-Z)

Vin de Vial

Tonique Analeptique Reconstituant

LE TONIQUE le plus énergique que doivent employer Convalescents, Vieillards, Femmes et Enfants débiles et toutes les Personnes délicates

Au Quina Suc de Viande Phosphate de Chaux

COMPOSÉ des Substances absolument indispensables au Développement de la Chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux

Le **VIN DE VIAL** est l'heureuse Association des Médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Etiolement, les longues Convalescences, etc. En un mot, tous ces états de Langueur, d'Amaigrissement, d'Épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours fatalement prédisposés.

LYON, Pharmacie J. VIAL, 14, rue de Bourbon, LYON

Dépôt à Neuchâtel chez **M. BOURGEOIS**, pharmacien.

FORMULAIRES DE BAIL A LOYER

rédigés d'après le Code fédéral des obligations

grand et petit formats. Prix : 20 centimes.

En vente au bureau de ce journal.

SCHINZ & BAER, Zurich et Bâle

Grand assortiment de pompes et tuyaux pour conduites d'eau.

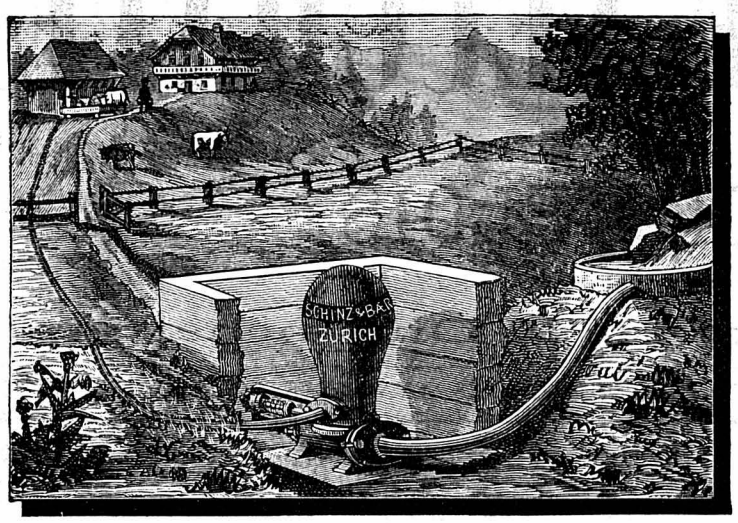

Les béliers hydrauliques brévetés SCHINZ & BAER (machines automatiques pour élever l'eau) **sont reconnus être les meilleurs. Ils ont un rendement supérieur à tout autre système, travaillent sans bruit, sont simples et peu coûteux.**

Là où les autres systèmes de béliers cessent de fonctionner, notre bélier rend encore de grands services. (H-1348-Z)

Certificats et prospectus sont envoyés franco sur demande.

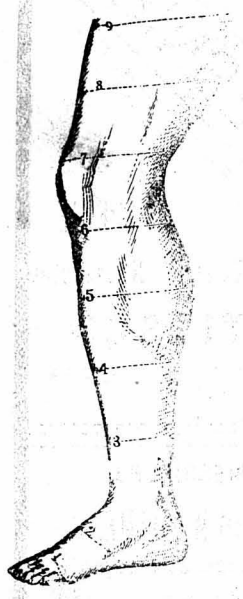

Chez A. SCHMID-LINIGER

BANDAGISTE

12, rue de l'Hôpital, 12

BANDAGES HERNIAIRES

d'excellente qualité et de différents prix; *garantis pour tout âge et pour toutes les infirmités.*

Grand choix de *Ceintures hypogastriques, Martingales* et *Corsets* pour se tenir droit; Coussins en *caoutchouc* et en *peau. Toile imperméable pour lits, Appareils à inhalation, Clysopompes* et *Irrigateurs,* et tous *les appareils* en *caoutchouc* pour médecins et pour malades.

Tous les articles sur commande, ainsi que les réparations seront faites soigneusement et au plus tôt.

FROMAGES DE DESSERT

(Thuner Käsli)

à 35 centimes la pièce.

Fromage gras et maigre, 1re qualité, depuis 50 à 80 centimes la livre, à l'**Epicerie Temple-Neuf 13.**

Commerce de lait

bien achalandé, est à remettre. S'adresser au bureau d'avis. 41

A vendre 70 quintaux foin 1re qualité. S'adresser à Louis Bourquin, Geneveys-sur-Coffrane.

PIANOS

des meilleures fabriques suisses et étrangères.

Vente, Echange, Location, Réparation, Accord.

Recommandé par les principaux professeurs de musique.

HUGO E. JACOBY, Neuchâtel,

Magasins Place du Port, rue St-Honoré n° 2, au premier.

A vendre un potager en fonte avec accessoires. S'adr. Industrie 11, 1er étage.

OFFRE SÉRIEUSE

On offre à remettre pour tout de suite, dans une des principales villes de la Suisse française, un **commerce de denrées coloniales** en gros en pleine activité.

Adresser offres sous H. 1449 L., à **Haasenstein et Vogler, Lausanne.**

BISCUITS DÉPURATIFS DU DOCTEUR OLLIVIER

GUÉRISON

CERTAINE ET RADICALE

par ce *puissant dépuratif* des **Maladies Contagieuses** les plus invétérées, des **Maladies de la Peau, des Vices du Sang,** des **Ulcères,** et toutes les affections résultant des *Maladies syphilitiques,* récentes ou anciennes, telles que les *Accidents secondaires de la Bouche et de la Gorge,* les *Rhumatismes articulaires et musculaires,* les *Glandes,* les *Gommes,* les *Exostoses,* etc.

Les **BISCUITS DÉPURATIFS** du **Dr OLLIVIER** sont *Seuls approuvés par l'Académie de Médecine de Paris, Seuls autorisés par le Gouvernement français, Seuls admis dans les Hôpitaux de Paris.*

RÉCOMPENSE de 24,000 fr.

Depuis plus d'un demi-siècle que ces Biscuits sont employés par les princes de la science, aucun médicament n'a obtenu une seule de ces distinctions.

Traitement agréable, rapide, économique et sans rechute.

PARIS, rue de Rivoli, 62. – Consultations de 1 à 5 h. et par Correspce. Se trouvent dans toutes les bonnes Pharmacies de France et de l'Etranger

A Neuchâtel chez M. MATTHEY, pharm.

Bière d'exportation à 28 centimes la bouteille.

Bière hygiénique à 35 centimes la bouteille.

Rendue à domicile.

Dépôt de bière: **Grand'rue 14, au 1er.**

Des commandes sont également reçues chez M. **J. LUTOLF, teinturier, Ecluse 8.**

A vendre un fort

Cheval de trait

à un prix très avantageux. S'adr. rue du Coq-d'Inde 3, au 1er.

DÉPOT à NEUCHATEL

au magasin Henri GACOND.

Prix-courants à disposition.

FOIN

A vendre du foin 1re qualité. Prix modéré. S'adr. à M. Fritz Huguenin-Comte, à Fleurier.

A LOUER

A louer pour St-Jean, chambre, cuisine et galetas, à un petit ménage. S'adr. rue des Epancheurs 8, au 3me.

A louer pour St-Jean deux petits logements de deux chambres, cuisine, cave et galetas. S'adresser chez Jean Sutter, Tertre 10.

A la même adresse, dès aujourd'hui chaud-lait matin et soir.

A louer, sur la Place du Marché, un magasin; belle installation, et, à une ou deux personnes soigneuses, 2 chambres avec eau et cheminée, sur la rue du Seyon. S'adresser rue du Trésor 11, 2me étage.

A louer, pour la belle saison ou à l'année aux abords de la ville et à proximité d'une belle forêt, un logement neuf de 2 ou 4 chambres au soleil levant. Jardin et eau. S'adresser rue des Epancheurs 4, au magasin.

A louer pour la Saint-Jean, au centre de la ville, à des personnes tranquilles un logement de trois chambres, cuisine avec eau, galetas et dépendances. S'adr. Grand'rue 4, 1er étage.

A louer une grande chambre à feu, plus un logement de 2 chambres, cuisine et galetas. Prix: 360 fr. S'adr. rue de l'Hôpital 9.

Pour Saint-Jean 1886, logements de une et deux chambres. S'adr. au magasin, Moulins 11.

A louer, pour la Saint-Jean, un petit logement propre, Ecluse 29. S'adr. au magasin.

A cause de circonstances imprévues, on offre à remettre pour la Saint-Jean, un joli logement bien exposé au soleil, comprenant 4 chambres, mansarde, cuisine et autres dépendances, situé au 2me étage de la maison du Placard, rue du Concert n° 4.

S'adr. pour le voir, dans le logement même, ou à Mme veuve Luther, place Purry 3.

Chambre meublée pour un monsieur. Rue du Seyon n° 4, au 3me.

A louer pour la Saint-Jean un logement de trois chambres, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil et ayant vue sur deux des rues les plus fréquentées de la ville. S'adr. à M. Alfred-Louis Jacot, agent d'affaires, rue du Môle 4.

Chambre meublée pour messieurs. Rue du Seyon 38, au second.

A louer une ou deux chambres non meublées. S'adr. rue de la Place d'Armes 8, au 3me, avant midi.

9 FEUILLETON

Promenades à travers l'Exposition

La région de la montagne n'est pas représentée à l'exposition que par ses sapins, ses pâturages et ses vaches : voilà un de ses enfants, une aimable vieille dentellière, suivant avec une attention que rien ne distrait le dessin de sa *piquée* sur son coussin vert. Voyez comme ses doigts ridés mais agiles encore jettent les fuseaux les uns par dessus les autres. M. Kaiser l'a prise sur le fait, dans son costume qui fut à la mode il y a bien cinquante ans et qu'elle a conservé fidèlement. Elle porte sur ses cheveux gris le bonnet blanc soigneusement empesé de nos grands-mères; sur sa poitrine se croise le grand mouchoir jaune et rouge à ramages. Cette honnête et sereine figure fait du bien à voir et nous rend sympathique l'artiste qui l'a peinte avec un talent si plein de promesses.

Les têtes caractéristiques ne manquent pas dans ces deux salles : en voilà de jeunes et de vieilles, d'aristocratiques et de plébéiennes; c'est ici comme dans le monde, avec cette différence qu'ici les rangs sont plus confondus.

Tout auprès de ce vieux manœuvre, à la peau rugueuse, aux doigts raidis et déformés par un pénible labeur, à la chevelure grise et rude, à la barbe inculte, dont la physionomie et l'attitude révèlent une lassitude si complète que sa pipe même, oubliée entre ses doigts, semble lui être devenue indifférente, — tout à côté de la figure plus ridée encore, plus parcheminée de sa vieille compagne, que les soucis, les chagrins paraissent avoir usée plus que les fatigues d'une vie de pénibles labeurs, qui joint convulsivement ses mains décharnées en levant vers le ciel un regard de détresse, — une jeune tête brune, fine et pensive, une tête d'artiste, vous regarde d'un œil profond, tranquille, observateur.

Le couple ridé est de M. Gustave Jeanneret, dont la brosse habile et fougueuse a rendu avec une vérité plus saisissante qu'agréable à l'œil les effets de la lumière sur leurs muscles décharnés.

La tête d'artiste est de M. Henri Girardet, dont le pinceau plus mou, plus onctueux, ne perdrait rien à emprunter quelque chose de l'exubérance de vigueur de M. Jeanneret.

Dans deux angles opposés de la même salle, deux figures, — opposées aussi par l'âge, le type, l'expression, et bien plus encore par le « faire » propre à chacun des deux artistes qui les ont peintes, attirent le regard et appellent la comparaison. De ces deux hommes, l'un a le teint fleuri, la carnation chaude, la moustache et les cheveux blancs, la physionomie joviale et ouverte. Quoique vus de face, ses traits ont un relief étonnant : ce vieillard si vert sort de la toile; il va parler, il parle!

Son vis-à-vis se présente de profil, un profil ferme et plein de caractère : barbe blonde taillée en pointe, style renaissance; cheveux blonds taillés en brosse; teint pâle, regard clair. Lui ne parle pas, mais en revanche il va écrire, témoin la plume qu'il tient en main.

Cette plume, je vous en avertis, est beaucoup plus fine et plus acérée qu'elle n'en a l'air. Ne vous laissez jamais tromper par l'apparence.

L'auteur de ce dernier portrait — car c'est un portrait, et plus ressemblant que la plupart des portraits, — M. Gustave Jeanneret, n'est pas moins maître de son art que l'auteur de l'autre, M. Edmond de Pury. La peinture de l'un n'est ni moins large ni moins puissante que celle de l'autre, mais elles sont d'un aspect absolument différent. Si j'en juge par ce que j'entends dire autour de moi, la majorité du public, qui aime ce qui est agréable à l'œil, préfère la facture de M. Edmond de Pury, et si je consulte mes inclinations, je suis du goût du public. Après cela, le public et moi sommes peut-être dans une profonde erreur, mais enfin, des goûts et des couleurs...

Quand je disais qu'à l'exposition de peinture la société se trouve passablement mêlée! Voilà deux petites campagnardes que Mlle Hortense Richard a envoyées dans un milieu qu'elles n'ont guère accoutumé. Aussi paraissent-elles tout intimidées par le voisinage de cette jeune fille de M. Ed. de Pury, qui n'est leur aînée, pourtant, que de deux ou trois ans, mais une demoiselle si bien mise, avec un beau *fourreau* bleu pour protéger sa belle robe, et qui a des livres rouges, verts, avec « tout plein de belles marques dedans », des livres qu'elle a déjà lus et qui ne l'amusent plus. Mais qui sait? peut-être bien que la belle demoiselle leur laisserait jeter un coup d'œil dans ses livres si elles avaient le courage de le lui demander; elle n'a pas l'air fier et ne se tient pas raide sur sa chaise, comme si elle craignait que son institutrice ne vînt lui répéter sa recommandation habituelle :

— Mademoiselle, tenez-vous droite!

Eh bien! vrai, elles sont faites pour s'entendre, les petites Bernoises de Boujean ou de Nidau et la demoiselle de Neu-

ON DEMANDE A LOUER

On demande pour une personne de toute moralité, une chambre non meublée avec poêle, exposée au soleil et indépendante. S'adresser à M. Gacond, épicier, rue du Seyon.

Demande à louer

Des jeunes mariés désirent amodier au plus tôt un bon restaurant dans une localité industrielle. Loyer assuré. Adresser les lettres à MM. Haasenstein et Vogler, à Neuchâtel. (H-107-N)

OFFRES DE SERVICES

Plusieurs femmes de chambre et plusieurs domestiques pour tout faire, toutes personnes de confiance et bien recommandées, cherchent des places dans la Suisse française par l'entremise de l'Institut philantropique, à Berne, 19, rue de l'Hôpital.

On recommande aussi plusieurs jeunes gens, forts et robustes, pour soigner des chevaux.

Demande de place

Une jeune fille intelligente, de bonne famille, cherche à se placer dans une maison particulière de la Suisse française. Bons certificats sont à disposition. S'adresser à M. **Fr. Schneeberger**, instituteur, à **Krauchthal** (canton de Berne). (H-1516-L)

Une jeune fille, qui a travaillé un an dans un commerce de lingerie de Berne, cherche une place avec occasion de se perfectionner dans la langue française. Adresser les offres sous J. U. 1147, à Orell, Fussli et Cᵉ, à Berne.

Une jeune Bernoise de 17 ans désire trouver une place pour s'aider au ménage et à la campagne. S'adresser à Mᵐᵉ Rognon, à Auvernier.

Une jeune fille allemande de 22 ans désire se placer en ville pour tout faire dans un ménage. S'adresser à Mlle Philippin, rue de la Place d'Armes 5.

Une jeune fille de 17 ans, bien recommandée, cherche une place de bonne d'enfant. S'adresser pour tous renseignements à Mme Marc Durig, à Bôle.

On désire placer une jeune fille de la Suisse française, ayant déjà quelque service, pour tout faire dans un ménage. S'adr. route de la Gare 17.

39 **Une jeune fille**

de la Suisse allemande, versée dans la langue française et entendue aux travaux domestiques, cherche un engagement dans une honnête famille juive. Meilleures références sont à disposition. Le bureau de cette feuille donnera l'adresse.

Une jeune fille demande à se placer pour faire tous les travaux du ménage. Bons certificats. S'adresser route de la Gare 11, plain-pied.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

Une honnête jeune fille d'environ 20 ans, parlant le français et ayant déjà du service, trouverait pour le commencement de juin une place pour faire un ménage soigné. S'adr., munie de bons certificats, de 3 à 5 h. du soir, faubourg du Château nº 15, au 2me.

On demande dans un hôtel une femme de chambre connaissant bien son service. Inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adresser à Mme Depiétro, rue de la Treille 7.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On demande pour tout de suite une ouvrière couturière. S'adresser rue de l'Hôpital 3, au 1er.

Demande de place

25 Une veuve sans enfant cherche dans une famille une place comme dame de compagnie, ou, à défaut, dans un magasin comme comptable ou pour la vente.

Adresser les offres par écrit au bureau du journal sous les initiales W. B. C.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu vendredi, de la rue du Môle au Crêt, un pince-nez à verres fumés. Le rapporter, s'il est entier, contre récompense, Crêt 17, 1er étage.

AVIS DIVERS

SOCIÉTÉ DE ZOFINGUE

MM. les Vieux-Zofingiens sont prévenus que la séance des Vieux et des Jeunes aura lieu mercredi 26 courant, à 8 heures du soir, à la brasserie Muller (Evole).

Le tirage de la loterie pour les orgues de Colombier aura lieu mercredi prochain 26 mai, à 2 heures du soir, dans la grande salle du Collège. Le public est invité à s'y rencontrer et à acheter les billets qui restent disponibles.

Le Comité.

M. et Mme Jacques Lambert et leurs familles prient toutes les personnes qui leur ont donné des marques des sympathie pendant la maladie de leur chère fille et dans le grand deuil qui vient de les frapper, de recevoir l'expression de leur vive reconnaissance.

PENSION

On prendrait encore 3 à 4 messieurs en pension, rue de la Treille 4, au 2me.

Se recommande,

Veuve PROBST-ANDRÈS.

ZURICH

Compagnie suisse d'assurances contre les accidents, à Zurich

La Compagnie assure contre les accidents de toute nature pouvant arriver aux personnes dans l'exercice de leur profession et aussi en dehors de celle-ci (voyage, etc.).

Assurances collectives pour ouvriers.

Les dommages sont réglés promptement.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à

B. CAMENZIND, agent de la Compagnie,

rue de la Promenade Noire 5, à Neuchâtel.

POUR JEUNES FILLES

Une des plus grandes et renommées maisons mi-gros et détail, dans l'Est de la Suisse, demande quelques apprenties. Offres sous chiffre J. H. 9, poste restante, Schaffhouse. (M. à 1694 Z.)

L'HELVETIA

Compagnie suisse d'assurances contre l'Incendie, St-Gall.

(Capital social : 10,000,000 de francs)

Agence principale pour le canton de Neuchâtel: **MARTI** et **CAMENZIND**, 5, rue de la Promenade-Noire, à Neuchâtel.

La Compagnie assure contre les dommages occasionnés par l'**incendie** et par la **foudre**, et dans ce dernier cas lors même que l'incendie n'en serait pas la suite.

Assurance contre l'**explosion du gaz** et des **appareils à vapeur**. Les primes sont **fixes**. Les dommages sont réglés sur **les bases les plus larges**.

Banque de Dépôts de Bâle.

Nº 5, ÆSCHENVORSTADT, Nº 5

Contre nantissement de titres courants et cotés nous faisons:

a) **avances** pour 4 à 6 mois à **3 ½ %** l'an **franco**;

b) **crédits** en **compte courant,** conditions modérées.

Bâle, le 20 mai 1886. (H-1287-Q) *La Direction.*

Avis et recommandation

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'il a loué et qu'il dessert maintenant

l'hôtel de l'Aigle Noir, à Morat.

Bonne cuisine, vins réels, excellente bière de Rheinfelden, chambres confortables, jolie salle (avec piano) pour sociétés, noces, écoles, etc. Prix modiques.

Par un service assidu et propre, il s'efforcera de gagner et de mériter la confiance de sa clientèle.

Se recommande,

J. LEDERMANN

ci-devant hôtel de la Couronne, Zofingue.

On voudrait placer en échange, dans la Suisse romande, avec occasion d'apprendre le français et de finir ses classes, un jeune homme de 15 ans, qui à fréquenté des écoles de district; il pourrait s'aider dans les travaux de campagne. S'adresser à Ch. Schweingruber, ferblantier, à Derendingen, près Soleure.

Demande de Pension

40 On demande pension à prix modéré chez des personnes respectables, pour une personne d'un certain âge qui réclame de l'intérêt et une vie de famille. Le bureau d'avis indiquera.

Un jeune instituteur de la Suisse allemande désirerait, pour se perfectionner dans la langue française, passer quatre mois de vacances dans une famille ou dans un pensionnat du canton de Neuchâtel où il aurait l'occasion de donner des leçons d'allemand. S'adresser à M. G. Maurer, instituteur, à Weissenbach, Ober-Simmenthal.

ÉCRIVAIN - COMPTABLE

Le soussigné se recommande à Messieurs les négociants et industriels pour tenue de livres, correspondance commerciale, inventaires, notes, et en général pour tout ce qui concerne la comptabilité. — Prix modérés.

Albert COMTE,
Boine 5, Neuchâtel.

---

châtel. L'une n'a pas la physionomie moins candide que les autres, et si le regard limpide de la citadine est fixé bien franchement sur les visiteurs, c'est que l'habitude de la société lui a donné une assurance qui manque aux campagnardes.

Trouverai-je bien des contradicteurs, si je dis que les personnages peints par M. Ed. de Pury ont si bien l'apparence de la vie et de la réalité, que chacun croit les reconnaître sans les avoir jamais vus ?

Quant à Mlle Hortense Richard, qui, sauf erreur, n'avait jusqu'ici exposé que des paysages, elle nous a causé la surprise la plus agréable en peignant, comme elle l'a fait, ses modestes petites filles.

Vous avez dit plus haut, me rappelez-vous, que notre exposition est riche en têtes caractéristiques, et jusqu'ici vous n'en avez guère cité plus d'une demi-douzaine ! Patience ! encore quelques tours de promenade et nous atteindrons la douzaine.

M. Ed. de Pury, qui ne s'en tient pas exclusivement aux modèles aristocratiques, a peint du même pinceau, si ce n'est de la même couleur que la gentille citadine de tout à l'heure, ce gamin couleur de brique bien cuite, coiffé d'un feutre déformé, jadis noir, gamin qu'il n'a pas trouvé dans les rues de Neuchâtel, mais sur les lagunes de Venise. Ce petit gondolier, rissolé par tous les feux du soleil d'Italie, M. de Pury nous le présente encore assis dans son embarcation amarrée sous une arche de pont; puis au beau milieu des lagunes, se laissant bercer, couché au fond de sa gondole, par la légère ondulation des vagues. Ici, il est vrai, l'enfant n'est qu'un accessoire infime. Il faut chercher attentivement pour découvrir les pieds nus et le chapeau du dormeur sous le fragment de toile jaune qui abrite son doux *farniente*.

Mais ceci est une digression qui me fait perdre de vue le but de notre promenade du moment, à la recherche des études de tête du salon. Revenons-y.

Vous souvient-il de la « Fleur sauvage » que M. Fr. Tschaggeny nous avait envoyée de Bruxelles en 1884 ? C'était une fort belle fille, une brune aux grands yeux sombres, coiffée d'une façon plus originale que confortable d'une couronne de feuillages inflexibles en tôle peinte.

Cette année, la « Fleur sauvage », montée en graine, est devenue « Sorcière ! » Il faut croire que c'était quelque fleur vénéneuse, une jusquiame, pour le moins. Moi, j'opine pour une belladone, car, enfin, c'est une très belle tête et peinte avec un vrai talent. C'est pourquoi, en dépit de son grand bâton rouge de pythonisse et de l'inoffensif chat noir qu'elle tient entre ses bras, je ne puis me résigner à voir en elle une habituée des sabbats.

Quant à « l'Italienne » de Mlle Constance Hugli, c'est assurément une Italienne authentique, une Italienne bon teint, d'un type méridional bien accentué, mais je serais fort surpris qu'elle dît être transtévérine, napolitaine, capouane, samnite ou calabraise. Bien que ses traits soient des plus caractéristiques, sans parler de leur expression songeuse et triste, ils n'ont pas la régularité de ceux des femmes de la campagne romaine ou des filles de la Calabre et de la Grande-Grèce. Quoiqu'il en soit, qu'elle vienne de la plaine ou des monts, du nord ou du midi, c'est une figure expressive, qui se détache avec un grand relief sur un de ces fonds jaunes que Henri Regnault a mis à la mode et qu'on exploite habilement à sa suite.

Mlle Marie Sandoz ne nous dit pas si sa « Tête d'étude », à elle, est celle d'une Italienne, d'une Espagnole ou de quelque pays de l'Orient. Ce qui est certain, c'est que c'est une jeunesse aux cheveux noirs, au teint mat, plus vieille que son âge, à la pose plus étrange que naturelle, bohémienne pur sang, peut-être, à moins qu'elle n'ait reçu le jour dans la vallée arrosée par le Bied !

Avec le « Concierge » de M. Röthlisberg, j'arrive, si je ne me trompe, à la douzaine de têtes que j'avais promis d'atteindre, et je vous assure que, pour la douzième, c'est une bonne tête !

M. Röthlisberg est généreux : il ne nous donne pas que la tête de son concierge coiffé d'un bonnet de velours; il nous le présente en buste, assis auprès de la table où les pinceaux de Monsieur attendent pour être lavés que Monsieur son concierge et son binocle aient fini de lire le journal. Savez-vous qu'il a l'air, cet heureux concierge, d'un petit rentier maître de son temps, à l'abri des soucis de la vie, et qui ne manie le plumeau, reposant sur ses genoux, que pour sa satisfaction personnelle et pour charmer ses loisirs. Heureux concierge ! et son propriétaire qui, pour comble de félicité, fixe ses traits sur la toile et fait ainsi passer le digne homme à la postérité la plus reculée.

Le fait est que c'est une gentille toile d'une couleur agréable et d'un dessin correct. Mes compliments au peintre et à son modèle.

(*La fin à mercredi.*) O. H.

Mme ZIMMERMANN

à BROUGG (Argovie)

reçoit toujours de jeunes demoiselles en pension. Vie de famille, surveillance active et soins affectueux sont assurés. — Envoi des prospectus sur demande.

Bonnes références dans la Suisse française. (H-1381-L)

De tous les purgatifs, celui qui répugne le moins et n'occasionne aucun dérangement est le **Thé Chambard.** (Exiger la bande bleue de garantie.) 8121x

NOUVELLES ETRANGÈRES

FRANCE. — Samedi avaient lieu au Havre les fêtes d'inauguration du nouveau service transatlantique données à l'occasion du départ du paquebot la *Champagne* pour New-York.

M. Lockroy, ministre du commerce, a distribué au Havre sept médailles d'argent à des ouvriers qui se sont distingués par leurs longs et loyaux services. Les ouvriers auxquels ces médailles sont destinées appartiennent les uns à la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, les autres à la Compagnie Transatlantique.

Avant son départ pour le Havre, M. Lockroy avait constitué le jury chargé de juger le concours pour l'Exposition de 1889. Parmi les membres de ce jury nous remarquons MM. Turquet, Proust, Renan, Puvis, de Chavanne, Garnier, Alphand, etc.

— A Decazeville, une cartouche de dynamite a fait explosion dans la nuit du 21 au 22 mai devant l'habitation d'un mineur qui faisait de la propagande pour la reprise du travail ; la maison a été très endommagée, mais personne n'a été atteint. L'auteur de l'attentat est inconnu.

A la suite de cette explosion, le mouvement de reprise des travaux est arrêté ; les mineurs éprouvent de vives craintes.

ALLEMAGNE. — Le Conseil fédéral, sur la proposition du gouvernement prussien, a approuvé la mesure qui applique à la petite ville de Spremberg, près de Francfort-sur-l'Oder, le petit état de siège. Des troubles se sont, paraît-il, récemment produits dans cette localité parmi les ouvriers qui appartiennent au parti socialiste.

ESPAGNE. — *El liberal* dit que don Carlos a quitté Venise et s'est rendu en France, où il aura des conférences avec les principaux chefs de son parti.

Les autorités sur la frontière redoublent de vigilance. Des colonnes volantes sont organisées pour surveiller les provinces du Nord.

A Paris, l'*Univers* publie le texte d'un manifeste de don Carlos protestant contre la proclamation du fils d'Alphonse XII comme roi d'Espagne.

ITALIE. — On télégraphie de Catane que l'éruption augmente sans cesse : l'air est rempli de fumée et de cendres.

Les tremblements de terre et les grondements souterrains continuent. La plupart des habitants de Belpasso et de Nicolosi se sont enfuis devant la coulée de lave.

Jusqu'ici il n'y a eu aucune mort d'homme. Les autorités se multiplient.

A la date du 21 mai, la coulée de lave s'élargissait ; elle ne menace plus seulement les maisons de Belpasso, mais aussi celles de Nicolosi.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, la lave a détruit les plantations d'oliviers et de vignes de Nicolosi et de Belpasso.

Le volcan lance des masses incandescentes jusqu'à 500 mètres de hauteur.

— Les vieillards disent qu'ils n'ont pas souvenance d'une éruption aussi subite et aussi effroyable.

Jusqu'à présent la lave n'a presque envahi que des terrains incultes ou abandonnés, brûlant, par la racine, des arbres qui s'abattent avec fracas. Acireale, Bronte et Randozzo ne courent aucun danger. Les habitants de Montegrosso évacuent les maisons les plus menacées. Les habitants d'Aci, de Pelimonto, de San Antonio et de Linguaglossa, épouvantés par les tremblements de terre, ont couché la nuit dernière en rase campagne.

Une troisième coulée se dirige vers Pédarce, Fiorente, Bosco et Etneo.

Les fortes pluies de sable et de cendres tombées dans différents endroits, sont portées par le vent jusqu'à Messine.

Les autorités font preuve d'un grand dévouement. L'archevêque de Catane et son clergé se distinguent particulièrement.

— On mandait de Catane le 22 mai, que de nouveaux cratères se sont ouverts, mais la marche de la lave diminue d'intensité. La population reprend de l'espoir.

BELGIQUE. — Le Sénat a voté, vendredi, à l'unanimité — après quelques observations de M. Beernaert, qui s'est attaché à rectifier les exagérations de la presse étrangère sur les troubles de Charleroi — le crédit d'un million destiné aux établissements pillés ou détruits pendant ces troubles.

AFRIQUE ORIENTALE. — On mande de Zanzibar que le révérend Hougton, missionnaire méthodiste, et sa femme, ont été assassinés par les Masaïs, dans les environs de Lamoo dans la rivière Tanna.

LE HARRAR. — On sait l'émotion produite dans toute la péninsule italienne par le massacre de l'expédition scientifique du comte Porro au Harrar. Ce qui n'est pas généralement connu, c'est que l'émir barbare et sanguinaire qui règne sur ce pays et a ordonné le massacre de tous les Européens habitant ses Etats est un protégé de la Turquie. Ce sauvage fanatique s'appelle Abdallah-ibn-Saïd Abdurrahmann. C'est ce même prince que le malheureux général Gordon rétablit sur son trône, lorsqu'en 1883 il conseilla au gouvernement égyptien d'évacuer le pays des Somalis. Abdurrahmann, le père de l'émir Abdallah, perdit le Harrar en 1875. A cette époque, le général égyptien Daoud pacha fut chargé d'aller combattre Abdurrahmann, qui s'était révolté. La capitale fut occupée et l'émir rebelle fut décapité devant la porte de son palais.

Son fils Abdallah se réfugia d'abord à Aden, puis à Moka, où le gouvernement d'Abdul-Hamid II lui fit une pension. La Porte fondait sur lui les plus belles espérances.

Remonté sur le trône du Harrar en 1883, Abdallah consentit à ce que le major Hunter fût installé comme consul d'Angleterre au Harrar et qu'un chemin de fer reliât la capitale avec le port de Berberah. Plus tard, le fanatisme et la haine de l'étranger se sont réveillés chez le sauvage Africain, et nous avons appris son premier exploit, le massacre de la mission Porro.

Les événements en Orient.

Voici quelques détails, datés du 20 mai, sur les premiers engagements entre Turcs et Grecs.

A quatre heures du matin, l'artillerie turque commença à canonner les positions grecques dans la plaine de Karia ; à six heures, l'infanterie dessina son attaque sur la petite hauteur de Saint-Athanase. Doubitis, commandant le bataillon des Evzones, fut blessé au pied ; il reprit néanmoins le commandement après l'extraction de la balle.

Un autre petite affaire a eu lieu à Baraiktiri, où était un avant-poste de cinq Evzones qui fut enlevé par les Turcs.

Aux dernières nouvelles, les Turcs concentraient des troupes devant les postes grecs de Denezeros. Les Grecs font, de leur côté, une concentration pour résister à l'attaque et reprendre les positions occupées par surprise.

Les détails de l'affaire et surtout la cannonade de deux heures avant l'attaque de l'infanterie ne permettent pas de croire à un simple malentendu.

De nouveaux engagements sur la frontière ont eu lieu le 21 mai au pied de l'Olympe, autour du lac Mezero. Il y en a eu deux : un, assez insignifiant, l'autre plus grave.

Les derniers incidents survenus sur les frontières produisent une grande émotion. Le gouvernement est décidé à défendre énergiquement le territoire si les Turcs continuent leurs agressions. Le décret de démobilisation et les mesures concernant les mouvements des troupes vers l'intérieur ont été ajournées.

— Le 22 mai, on mandait d'Athènes, qu'il résulte des explications données par M. Tricoupis à la Chambre que les incidents à la frontière proviennent d'un malentendu.

Les commandants turcs ont reçu l'ordre de garder la défensive.

Une circulaire grecque proteste contre le blocus qui, entravant la Grèce, laisse aux Turcs toute liberté d'action.

Les dépêches de ce matin constatent que le combat a cessé, que les Turcs ont arboré le drapeau parlementaire et que les chefs turcs et grecs se sont réunis en conférence pour régler les difficultés.

Les chiffres des pertes grecques sont encore inconnus. La ligne de combat s'étendait sur 25 kilomètres.

NOUVELLES SUISSES

Protection des inventions. — Le Conseil fédéral a décidé de présenter aux Chambres un projet d'article additionnel à la Constitution fédérale, en vue d'introduire la protection des inventions et des modèles.

Phylloxera. — C'est à Lausanne et non à Neuchâtel, comme cela avait été annoncé par erreur, que s'est réunie, mercredi, la conférence intercantonale du phylloxera, sous la présidence M. Jordan-Martin, conseiller d'Etat du canton de Vaud.

La conférence a décidé la révision du règlement intercantonal relatif aux mesures à prendre contre le phylloxera.

Par l'organe de leurs délégués, les gouvernements de Genève et Neuchâtel ont demandé qu'en présence de l'extension du fléau et des dépenses toujours plus considérables de la lutte, les cantons de Vaud et Fribourg, qui bénéficient du retard apporté par ces mesures à l'invasion du phylloxera, voulussent bien contribuer aux frais qu'elles entraînent.

M. le conseiller d'Etat Viquerat a déclaré que l'Etat de Vaud consentait, en principe, à cette contribution, qui sera prise soit sur le budget, soit, si les statuts l'autorisent, sur la caisse d'assurance du phylloxera.

Le délégué de l'Etat de Fribourg a fait une déclaration analogue.

La conférence a décidé de demander à la Confédération que la subvention de 40 % pour les dépenses occasionnées par la lutte contre le phylloxera, fût allouée sur la base du total de ces dépenses et non pas, comme aujourd'hui, déduction faite des frais généraux.

— Pendant le mois d'avril, les recettes de la Suisse-Occidentale-Simplon ont été de 418,600 fr. pour les voyageurs, 36,700 pour les bagages et 540,700 pour les marchandises, soit au total fr. 996,000. Il y a sur avril 1885 une augmentation de 12,000 fr. Les recettes des quatre premiers mois ont été de fr. 3,369,323 contre 3,412,704 en 1885. Il y a donc sur cette période une diminution de fr. 43,381.

GLARIS. — Les journaux glaronnais racontent une assez drôle d'histoire au sujet de l'extermination des hannetons dans le district de Næfels. Il paraît que le préposé au payement des coléoptères ramassés aurait payé 2,200 fr. de trop aux chasseurs. 26 de ces derniers consentent à restituer ce qu'ils ont indûment reçu, 126 refusent de rien rendre. L'autorité vient de décider d'ouvrir des poursuites contre le contrôleur et contre les chasseurs en vue de faire rentrer la somme de 2,200 fr.

ARGOVIE. — Un arrêté du Conseil d'Etat interdit aux enfants des écoles la fréquentation des représentations théâtrales et des concerts.

THURGOVIE. — Durant la période de dix années de 1876 à 1886, le nombre total des auberges et cabarets dans ce canton est descendu de 1,223 à 1,200 ; celui des débits de bière s'est proportionnellement accru de 78 à 234.

VAUD. — L'église fort originale de la petite ville de Grandson se trouve malheureusement dans un fâcheux état ; elle est menacée d'une véritable ruine si l'on n'y porte remède promptement, et le Conseil d'Etat a décidé de faire étayer solidement les voûtes en attendant que l'on procède à une réparation complète de l'édifice ; afin de diminuer le danger, il a fallu renoncer à mettre les cloches en branle.

— La *Feuille d'avis de Lausanne* dit que des rapports parvenus ces jours-ci au Conseil d'Etat, il résulte que les chenilles ont causé de grands dommages à la vigne dans le district de Grandson.

La présence de chenilles a été constatée également sur le territoire de Pully.

On recherche en ce moment de quelle manière il serait possible de détruire cet insecte malfaisant.

FRIBOURG. — Le recensement du bétail a donné pour le canton de Fribourg 8,218 chevaux, 77,588 bêtes à cornes, 29,435 porcs, 19,629 moutons, 17,634 chèvres et 10,620 ruches d'abeilles.

VALAIS. — Dans les environs de Sion, au nord, on peut voir des cerisiers chargés de fruits déjà en pleine maturité.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

— On annonce qu'un recueil de chants populaires de la Suisse romande, préparé pour voix mixtes par MM. H. de Meuron (Neuchâtel), Alfred Ceresole (Vaud) et H. Rœhrich (Genève), paraîtra dans quelques mois sous le patronage des Sociétés de Belles-Lettres de nos trois cantons.

Cet ouvrage sera publié par J. Carey, imprimeur-éditeur, à Genève. Il formera un élégant volume, d'un format pratique, avec reliure spéciale.

Le fort tirage qui en sera fait permettra à l'éditeur de fixer un prix exceptionnellement bas et d'accorder des facilités aux Sociétés de chant.

— Quatrième liste de prix pour le Tir cantonal de 1886 :

Montant de cette liste . .	Fr.	956
» des 3 précédentes	»	10,628
Total à ce jour . .	Fr.	11,584

CHRONIQUE LOCALE

— La votation des 22 et 23 mai au collège de Neuchâtel-Serrières a donné le résultat suivant :

Bulletins valables à Neuchâtel	2575
» » à Serrières	222
Total	2797

Majorité 1399.

M. A. Roulet a obtenu 1422 suffrages.
M. J. Berthoud » 1368 »
Divers . . . . 7 »

M. A. Roulet est donc élu avec 54 voix de plus que son concurrent.

La participation au scrutin a été très active ; ainsi il y a eu en ville 157 votants de plus qu'à l'élection précédente, à Serrières 15.

Au Locle le candidat libéral, M. Favarger, a été élu par 507 voix, contre 359 données au candidat du parti radical, M. Jacot-Matile. — M. Favarger a obtenu 69 voix de plus que la majorité absolue.

— Nous avons annoncé vendredi que notre Musée s'était enrichi d'un nouveau tableau de M. Edmond de Pury ; on nous communique les renseignements plus exacts que voici au sujet de ce tableau :

« L'achat de cette toile si belle, si vraie et si sympathique, qui représente une jeune fille Dalmate, avait bien été décidé, lorsqu'un généreux anonyme est intervenu et en a fait hommage au Musée. »

— Hier, deux jeunes gens en bateau ont été pris par le vent, le bateau a chaviré. Heureusement que les jeunes gens ont pu être repêchés par une autre embarcation qui passait, mais il a fallu les transporter immédiatement à l'hôpital.

DERNIÈRES NOUVELLES

Athènes, 23 mai. — Les hostilités qui ont recommencé ce matin ont été très vives à Kritsowali, en face de Tirnavo. M. Tricoupis a envoyé des ordres formels pour que les troupes grecques évitent à tout prix un engagement.

Vers dix heures, le feu a cessé presque sur toute la ligne. Le gouvernement grec a fait savoir à Eyoub-Pacha que la Porte avait donné l'assurance qu'elle ne voulait pas recommencer les hostilités.

Eyoub-Pacha a consenti à une entrevue avec le général Sapountzaki pour régler les conditions d'une convention militaire qui mettrait fin à la lutte.

IMPRIMERIE H. WOLFRATH & Cie

Cartes de visite

3, Rue du Temple-Neuf, 3